

CLAVEISOLLES CONSEIL MUNICIPAL

Commune nouvelle : les habitants seront consultés

Les membres du conseil se sont réunis ce mardi 15 mai. Ils ont approuvé le compte rendu du 3 avril, avant de passer aux délibérations du jour.

Dominique Despras, maire, a détaillé la charte fondatrice, encore provisoire, qui sera présentée à la population le vendredi 8 juin, à 20 heures, salle polyvalente de la commune. Chacun pourra, alors, s'exprimer selon ses convictions. Quelle que soit l'issue du résultat de cette consultation, seul le conseil décidera de l'adhésion ou non de Claveisolles à la commune nouvelle. En amont, un courrier sera distribué par la poste aux habitants, qui représente une synthèse de la charte. Également lors de la réunion, sera proposé un document de présentation géographique, détaillant les différentes typologies de population.

■ Travaux

Les travaux concernant le hall de la mairie, les parkings et les abords de l'église, sont toujours en attente de devis.

Concernant le projet de salle de sport couverte, les dossiers de subventions sont en cours. Une réunion interne est prévue, mardi 22 mai, à 18 h 30.

Un projet de parcours vélos autour de la tyrolienne est également à l'ordre du jour.

■ Équipement

Dominique Despras, demande au conseil de délibérer pour le passage d'un itinéraire permanent sur la commune. Le conseil est d'accord. L'inauguration de la station Trail, devrait avoir lieu début juillet.

■ Personnel communal

Le maire propose le renouvellement du contrat de Bruno Dessalles. Le conseil approuve.

■ Environnement

Une réunion a eu lieu mardi 15 mai, au matin, avec du personnel de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA). Il en résulte que quatre demi-journées seront organisées pour les élèves, afin de rencontrer les chauves-souris de Valossières (les anciennes mines de la commune), qui y ont élu domicile, et qui sont des espèces protégées.

De notre correspondant Jean-François TERRIER

RENDEZ-VOUS : Le 5 juin, le Critérium du Dauphiné passera dans la commune, vers 14 heures. Le 8 septembre, les scouts devraient dresser leur camp à la casse froide. Le week-end, prévu initialement, avait dû être annulé à cause de mauvais temps.

SAINT-NIZIER-D'AZERGUES CONSEIL MUNICIPAL

Un emploi aidé transformé en contrat à durée déterminée

Suite à la décision du Gouvernement de supprimer les contrats aidés, la commune doit prendre une décision pour le maintien, ou non, de garder dans la commune, un employé communal atteint d'un léger handicap, qui bénéficie d'un contrat de 24 heures par semaines, et cesse en juin.

Jean-Yves Labrosse, maire, propose au conseil, de lui établir un contrat à durée déterminée (CDD) pour une période de six mois, renouvelable, de 20 heures par semaines, pour commencer. Le coût pour la commune est de 12 000 € pour une année. Le conseil approuve cette proposition « qui résulte d'une bonne action humaine et sociale ».

■ Travaux

Une étude de faisabilité et de chiffrage des travaux, a été demandée à l'Architecte Nathalie Cinquin, de Cublize, pour la rénovation de la

salle des fêtes. Cette étude comporte les travaux de rénovation thermiques, phoniques, la séparation de la cantine scolaire d'avec le reste des locaux, des toilettes séparées, l'accessibilité pour toutes personnes, le chauffage, et l'électricité. Le coût de cette étude, est de 12 000 € TTC. La délibération est approuvée, moins une abstention. Concernant le local technique, sur les quatre devis demandés, pour le moment, il n'y a que deux de reçus, qui ont été transmis au Département.

■ Portage des repas

Les bénévoles ont de bons retours du nouveau service de portage des repas, mis en place depuis le 16 avril. Les bénéficiaires apprécient particulièrement l'assiduité des bénévoles de la commune, et les tarifs appliqués par Sogeres.

De notre correspondant Jean-François TERRIER

MOIRÉ CONSEIL MUNICIPAL

Les élus ont fleuri la traversée du village



■ Les élus, outils en mains, réunis pour fleurir le centre du village. Photo Catherine LAPOSTOLET

Lors du conseil municipal du lundi 14 mai, les élus ont fait le point sur l'entretien de la commune depuis la mise en place du « zéro phyto ». Sur certains terrains recouverts de goudron, de l'herbe a été semée pour que l'entretien puisse se faire à la tondeuse.

Samedi 12 mai, les élus sont retrouvés pour mettre des plantes fleuries dans les pots et les massifs dans le centre bourg. La commune a été inscrite au concours de fleurissement de l'office de tourisme de la Beaujolais des Pierres Dorées.

■ Démoustication

Anny Commandeur, maire, informe : « Selon un arrêté préfectoral, du 14 mai, des agents chargés de la lutte contre les moustiques sont autori-

sés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées pour procéder aux opérations prévues par la loi. Ceci car la prolifération des moustiques dans le Rhône et la métropole de Lyon induit une nuisance pour la population et peut favoriser l'introduction de maladies causées par les moustiques, comme la dengue ».

■ Social

La commune de Moiré ayant rejoint le projet de la communauté de commune pour la mise en place d'une mutuelle communale dédiée aux habitants, les Moiréens sont invités à une réunion d'information jeudi 14 juin à 17 h 30 dans la salle voûtée de Frontenas.

De notre correspondante Catherine LAPOSTOLET

LÉTRA

Et si on cuisinait avec le soleil ?



■ Si le soleil est absent, la séance d'observation sera reportée. Photo Germaine PACCOD

Comment observer, sans risque, les détails cachés sur le soleil, les taches de sa surface et les protubérances qui s'en échappent ? Reconstituer un arc-en-ciel, très net, avec un tube ou un spectroscopie ? L'association des astronomes amateurs de Chazay va installer, devant l'école, ses lunettes et télescopes spécialement équipés de filtres. Chacun pourra découvrir le soleil sous un jour nouveau, et même utiliser ses rayons pour cuire des aliments, dans plusieurs modèles de fours solaires.

LUNDI 21, à partir de 10 h 30 sur le parking de l'école. Gratuit. Renseignements : 04 74 71 35 05.